



International Collective in
Support of Fishworkers



Dakar, Chennai, Bruxelles, Bremen, 20 juillet 2021

La participation de la pêche artisanale à la prise de décision est cruciale pour la sécurité alimentaire des communautés côtières africaines

Depuis des milliers d'années, la pêche artisanale constitue un pilier pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés côtières en Afrique. Aujourd'hui, le secteur emploie plus de 10 millions d'hommes et de femmes à travers le continent et nourrit environ 200 millions d'Africains - hommes, femmes et enfants. Le poisson, source de protéines et d'autres nutriments essentiels tels que les vitamines et les acides aminés, pêché par des pêcheurs artisanaux, commercialisé et transformé par des transformateurs de poisson, dont beaucoup sont des femmes, contribue ainsi à l'éradication de la faim et de la pauvreté sur le continent. En effet, le poisson représente 22% de l'apport en protéines en Afrique subsaharienne et dans certains pays, il dépasse 50%.

Compte tenu de l'importance de la pêche artisanale pour la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en Afrique, la participation effective des acteurs de la pêche artisanale à la prise de décision est cruciale, et doit être garantie et encouragée de manière transparente et en tenant compte de la dimension de genre.

Au milieu de l'urgence Covid-19, les femmes et les hommes de la pêche artisanale africaine ont, contre toute attente et avec de nombreux défis, assuré l'accès à un poisson abordable pour leurs communautés et la population¹. Depuis le début de la crise, leurs organisations professionnelles ont appelé leurs gouvernements et leurs décideurs à trouver des moyens permettant à la pêche artisanale de poursuivre ses activités essentielles. Plus que jamais, en cette période de crise, les bonnes décisions doivent être prises pour soutenir le développement durable de la pêche artisanale en Afrique².

¹ CAPE-CFFA, « Dans le contexte de la crise COVID-19, la pêche artisanale africaine est plus que jamais essentielle pour nourrir la population », 2 avril 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.capecffa.org/blog-publications/dans-le-contexte-de-la-crise-covid-19-la-pche-artisanale-africaine-est-plus-que-jamais-essentielle-pour-nourrir-la-population?rq=Covid>

² Lettre de la CAOPA à ses partenaires techniques et financiers, « Mesures à prendre pour aider la pêche artisanale africaine à faire face à la crise du Coronavirus », Mbour, 2 avril 2020. Disponible à : <https://static1.squarespace.com/static/5d9341270c6f505b38e59293/t/5e8b15dc9355142d1ebb69b5/1586173410251/Lettre+CAOPA+Covid+19+aux+PARTENAIRES+TECHNIQUES+ET+FINANCIERS+.pdf>

Nous, les signataires, partageons les inquiétudes exprimées par les organisations de la société civile et des petits producteurs quant à l'orientation problématique du Sommet sur les systèmes alimentaires (UNFSS), qui a ouvert les portes à « *l'influence indue du secteur des entreprises* », qui tourne trop autour de « *l'agenda des entreprises pour la transformation des systèmes alimentaires* » et dont « *l'approche des droits de l'homme reste extrêmement faible* »³. D'autre part, le processus de l'UNFSS a impliqué très peu d'engagement direct avec la société civile et les organisations de petits producteurs, et n'a pas reflété l'esprit inclusif des autres processus des Nations unies. Nous pensons que les personnes les plus touchées par la faim, la pauvreté et la malnutrition devraient être entendues et, en fin de compte, déterminer les futurs systèmes alimentaires mondiaux⁴.

Nous attendons des gouvernements qu'ils renforcent le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et son mécanisme de la société civile (MSC), dans lequel les représentants de la pêche artisanale participent également à la prise de décision pour des systèmes alimentaires durables. Cela se reflète dans le rapport du groupe scientifique du CSA (HLPE) sur l'importance de la pêche pour la sécurité alimentaire mondiale⁵. Nous sommes extrêmement préoccupés par la tentative d'un groupe d'universitaires de dévaloriser le rôle du CSA et de créer un nouvel instrument issu de l'UNFSS - une interface science-politique (ISP) - en faveur de solutions technologiques et basées sur les données à la crise alimentaire mondiale qui n'intégrerait pas les connaissances et l'expérience des petits producteurs dans ses recommandations politiques⁶.

À cet égard, nous tenons à rappeler l'importance des « Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale⁷ » en tant qu'instrument clé doté d'une approche sensible aux droits de l'homme et à la dimension de genre, qui tient compte des réalités de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur et de son importance pour l'éradication de la faim et de la pauvreté pour des systèmes alimentaires réellement durables. **Nous appelons nos gouvernements, l'Union africaine et l'Union européenne à soutenir le développement de plans d'action nationaux et régionaux de manière transparente, participative et sensible au genre, pour la mise en œuvre effective de ces Directives⁸.**

Nous, les signataires, avons noté avec inquiétude l'intérêt croissant pour l'aquaculture industrielle à grande échelle du point de vue de la sécurité alimentaire, qui est considérée par beaucoup comme une alternative à la pêche pour nourrir le monde. Certains organisateurs de l'UNFSS encouragent fortement l'expansion de l'aquaculture et la production d'« aliments bleus » en Afrique comme solution à la faim et à la malnutrition. Nous tenons à rappeler que l'aquaculture industrielle ne peut tout simplement pas remplacer la pêche⁹, notamment parce que les chaînes d'approvisionnement mondiales de l'aquaculture industrielle dépendent actuellement de poissons sauvages pour l'alimentation des poissons. En outre,

³ Points clés du CSM quant au Sommet des systèmes alimentaires, Réunion du Bureau-AG, 23 novembre 2020. Disponible en anglais seulement à : <https://www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2020/11/EN-CSM-Key-points-on-FSS-during-Bureau-Ag-meeting-23-Nov.pdf>

⁴ Lettre du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire au Secrétaire général des Nations unies, mars 2020. Disponible en anglais à : https://www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2020/02/EN_Edited_draft-letter-UN-food-systems-summit_070220-4.pdf

⁵ HLPE, "Sustainable fisheries and aquaculture for food security and nutrition. A report by the High-Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security", Rome, 2014. Disponible en anglais à : <http://www.fao.org/3/i3844e/i3844e.pdf>

⁶ "Scientists Boycott the 2021 UN Food Systems Summit: Open letter to policy makers: No new science-policy interface for food systems", 2021. Disponible en anglais à : https://drive.google.com/file/d/1axLNs6Ck1FA_T8WjQbmxKAQavT_5l9fi/view

⁷ FAO, « Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté », Rome, 2015. Disponible à : <http://www.fao.org/documents/card/en/c/14356f>

⁸ CAOPA, « Des conditions de travail décentes dans la filière pêche artisanale. Un élément essentiel pour l'après crise Covid-19 », août 2020. Disponible à : https://caopa.org/wp-content/uploads/2020/08/Covid-19-et-Conditions-de-travail-p%C3%A0che-artisanale--CAOPA-f_fr-PDF.pdf

⁹ CAPE-CFFA, « Remplacer la pêche et décarboner le secteur ? L'aquaculture industrielle ne peut pas répondre à cette ambition », 9 novembre 2020. Disponible à : <https://www.capecffa.org/blog-publications/remplacer-la-pche-et-dcarboner-le-secteur-laquaculture-industrielle-ne-peut-pas-rpondre-cette-ambition>

l'aquaculture industrielle est loin de fournir autant d'emplois que le secteur de la pêche artisanale et ne peut être promue comme un moyen de subsistance alternatif viable pour les communautés de pêche.

Nous soulignons également que l'aquaculture industrielle basée sur les farines et huiles de poisson à partir de poissons sauvages, qui produit des poissons d'élevage pour les consommateurs des pays riches, ne fait qu'accroître l'insécurité alimentaire des plus pauvres, en particulier en Afrique de l'Ouest¹⁰. L'augmentation exponentielle des usines de farine et d'huile de poisson en Afrique de l'Ouest entraîne une crise de sécurité alimentaire sans précédent dans la région, les femmes transformatrices ayant du mal à accéder au poisson et les pêcheurs perdant leurs moyens de subsistance. L'industrie de la farine et huile de poisson, ainsi que les industries de l'aquaculture et de l'alimentation animale qui achètent de la farine et de l'huile de poisson, privent les communautés côtières de leur droit à l'alimentation, tout en contribuant à la surexploitation des stocks et à la pollution de l'environnement.

Nous demandons instamment aux gouvernements et à leurs partenaires de développer une approche réellement durable de l'aquaculture, qui ne mette pas en péril l'avenir des communautés côtières et de pêche des continents africain et européen. Nous appelons à la mise au point d'aliments pour poissons qui ne soient pas dépendants de poissons sauvages frais, ce qui sera nécessaire pour garantir la durabilité des systèmes alimentaires à long terme.

Pour toutes les raisons mentionnées ci-dessus, nous ne participerons pas à l'UNFFS et soutenons les événements parallèles¹¹ au pré-sommet de Rome et à l'UNFSS de New York. Ces événements alternatifs démontreront la contribution de la pêche artisanale à un approvisionnement alimentaire mondial sain et diversifié et comment celle-ci contribue à la conservation durable des ressources halieutiques.

Cordialement,



Gaoussou Gueye,
Président de la CAOPA



**International Collective in
Support of Fishworkers**

**The International
Collective in Support of
Fishworkers (ICSF)**

Brian O'Riordan
Secrétaire exécutif LIFE

Béatrice Goréz,
Coordinatrice CAPE

Kai Kaschinski
Président FAIR OCEANS

¹⁰ AGNU, « Rapport intermédiaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation », A/67/268, 8 août 2012. Disponible à : <https://undocs.org/A/67/268>

¹¹ MSC, "Hundreds of grassroots organizations to oppose the UN Food Systems Summit", 2021. Disponible en anglais à : <https://www.csm4cfs.org/hundreds-of-grassroots-organizations-to-oppose-the-un-food-systems-summit/>

Au sujet des signataires

La **Confédération africaine des organisations professionnelles de la pêche artisanale maritime et continentale** (CAOPA) a été créée en 2010 et regroupe des organisations professionnelles d'hommes et de femmes de 26 pays africains: Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée, Libéria, Maroc, Mauritanie, Mali, Nigéria, Ouganda, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Sierra Léone, Sénégal, Madagascar, Seychelles, Comores, Ile Maurice, ainsi que la Réunion, en tant que membre observateur. Son objectif principal est d'impulser une dynamique panafricaine de développement de la pêche artisanale durable pour le bien-être des communautés côtières, et de contribuer à la sécurité alimentaire des populations. Depuis 2017, la CAOPA s'est engagée à promouvoir l'élaboration, de façon transparente, participative et sensible aux enjeux de genre, de plans d'actions nationaux, voire régionaux, visant à mettre en œuvre les Directives Volontaires de la FAO pour une pêche artisanale durable. La CAOPA est membre du Conseil d'Administration de la FiTI, du comité de pilotage de CAPE, et préside la Plateforme ouest africaine des acteurs non étatiques de la pêche, mise en place par l'Union africaine. L'organisation a le statut d'observateur au COFI (FAO).

Le **Collectif International de Soutien aux Travailleurs de la Pêche** (ICSF) est une organisation internationale non gouvernementale qui œuvre pour l'établissement d'une pêche équitable, juste du point de vue du genre, autonome et durable, en particulier dans le secteur artisanal à petite échelle. Sa mission est de soutenir les communautés de pêcheurs et les organisations de travailleurs de la pêche, et de leur donner les moyens de participer à la pêche. En tant qu'organisation de soutien, l'ICSF s'engage à influencer les processus décisionnels nationaux, régionaux et internationaux dans le domaine de la pêche afin que l'importance de la pêche à petite échelle, des travailleurs de la pêche et des communautés de pêcheurs soit dûment reconnue.

L'association **Low Impact Fishers of Europe** est une organisation de coordination dirigée par des pêcheurs pour des pêcheurs. L'objectif de LIFE est de donner une voix claire et cohérente au niveau de l'UE à la majorité des pêcheurs européens qui, jusqu'à présent, étaient silencieux et utilisaient des engins et des méthodes de pêche à faible impact, mais qui, historiquement, n'avaient pas de représentation dédiée et efficace à Bruxelles et au niveau des États membres. La plate-forme fonctionne par l'intermédiaire d'un conseil d'administration composé de pêcheurs actifs qui sont des représentants de leurs communautés locales de pêcheurs. Les tâches quotidiennes sont effectuées par le directeur exécutif avec le soutien d'un secrétariat basé à Bruxelles et de ses coordinateurs régionaux.

La **Coalition pour des accords de pêche équitables** (CAPE) est une plateforme d'organisations européennes et africaines qui, depuis 1994, a pour objectif de faire entendre, au niveau des institutions européennes, la voix des communautés de pêche artisanale africaines dans le cadre des relations de pêche entre l'Union européenne et les pays africains. CAPE occupe actuellement la vice-présidence du Conseil consultatif de l'Union européenne sur la pêche lointaine (CCPL).

Fair Oceans est une ONG basée à Bremen (Allemagne) qui travaille dans la formulation des positions politiques en coopération avec d'autres organisations de la société civile, en particulier avec des partenaires du Sud, qui abordent les questions clés de la politique de développement et qui associent environnement et développement dans le contexte de la politique maritime.